

Publié Le : Lundi, 18 Janvier 2021 13:47 aps

Bourse d'Alger : le projet de facilitation d'accès des start-up finalisé



ALGER - Le projet portant sur la mise en place de conditions d'accès simplifiées au marché boursier au profit des start-up a été finalisé et transmis aux autorités, a indiqué lundi le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Benmouhoub a affirmé que ce projet d'accès au financement boursier contient des conditions "beaucoup plus simplifiées" que celles mises en place pour le marché des PME, tout en précisant que des "barrières ont été prévues pour garantir la protection de l'argent des épargnants".

"Nous sommes en train de travailler sur un projet visant à créer un marché au niveau de la Bourse qui sera dédié aux start-up avec certaines conditions. Les start-up qui auraient un business model bien établi et ayant prouvé leurs marques sur le terrain pourraient solliciter le marché financier", a précisé le DG de la Bourse d'Alger.

L'introduction des start-up au niveau de la bourse se fera, selon M. Benmouhoub, à travers notamment le fonds d'investissement créé en octobre 2020. Celui-ci pourrait envisager son retrait du capital des start-up en sollicitant le marché boursier.

Affirmant qu'il existe un engouement "extraordinaire" des jeunes pour la création des start-up notamment dans le domaine des technologies, M. Benmouhoub a estimé que la Bourse pourrait être un acteur "majeur" dans la création du tissu de ces entreprises.

Tout en rappelant la mise en place en 2012 d'un dispositif de financement dédié aux PME, le DG de la Bourse d'Alger a fait état également d'un projet en cours de finalisation pour instaurer le système de financement participatif (Crowdfunding) permettant la collecte de fonds au profit des porteurs de projets innovants.

"Le Crowdfunding, qui existait déjà mais dont les textes d'application sont en attente, va booster lui aussi les start-up", a souligné l'intervenant faisant observer que des plateformes conçues spécialement pour le Crowdfunding ont été déjà créées et n'attendent, selon lui, que "le feu vert" des autorités et la publication des textes réglementaires pour y activer.

"Ceci pourrait être aussi une bouffée d'oxygène pour les start-up algériennes et nous constatons qu'il existe un potentiel extraordinaire à exploiter avec une jeunesse capable de produire et de participer à l'effort de l'économie nationale", a souligné en outre M. Benmouhoub.

Vers un système de cotation digitale

L'autre projet cité par le DG de la Bourse d'Alger est celui de la mise en place d'un système de cotation digitale. Ce projet qualifié d'"éminemment important", permettra, a-t-il mentionné, d'avoir une liquidité financière sur le marché boursier. Ce projet vise dans sa première étape la création d'une bourse virtuelle entre les intermédiaires et la Bourse d'Alger, a-t-il fait savoir.

En deuxième phase, il est envisagé la création d'un "trading" et des cotations en ligne à travers les téléphones mobiles et les ordinateurs pour les actionnaires et les investisseurs, a-t-il ajouté.

"Le projet initié par le ministère des Finances avance très bien. Nous sommes en phase de finalisation et de tests. Nous espérons, si les

conditions sanitaires le permettent, de le mettre en ligne durant l'année 2021", a-t-il dit.

S'agissant de l'évaluation du marché boursier, il a communiqué le chiffre de 450 milliards DA de capitalisation avec 5 sociétés en cotation, soutenant que malgré la faiblesse de ce montant le pays possède un potentiel d'entreprises publiques et privées ayant les moyens et les conditions requises pour investir la place d'Alger.

A ce propos, M. Benmouhoub a insisté sur les avantages du marché financier, notamment en matière fiscale, avec des exonérations d'impôts sur les bénéfices accordés par l'Etat jusqu'à l'année 2023 pour toutes les entreprises qui sollicitent des fonds.

Dans ce contexte, le DG de la Bourse a proposé la relance du projet d'introduction des huit (08) entreprises publiques initié en 2013, mais qui avait été gelé.

"Nous gagnerons à mettre sur le marché boursier certaines entreprises publiques et reprendre celles qui avaient figuré sur le projet de 2013 afin de montrer le chemin pour d'autres sociétés", a-t-il suggéré, tout en faisant observer que le recours à ce moyen de financement pérenne va soutenir la croissance et préserver les emplois ainsi que ces entreprises.